

Renvoi au comité de Division de l'adresse de la société populaire de Saint-Claud (Charente), lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Division de l'adresse de la société populaire de Saint-Claud (Charente), lors de la séance du 19 fructidor an II (5 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 266;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15483_t1_0266_0000_8

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (55).

36

Les juges du district de Rennes envoient la justification de leurs concitoyens inculpés auprès de la Convention.

Renvoi au comité de Sûreté générale et insertion au bulletin (56).

37

Des biens du ci-devant collège de Molsheim, estimés 9 820 L, ont été vendus 39 065 L, d'après l'avis que donne l'administration du district de Strasbourg.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Domaines (57).

38

Adresse de la société populaire de Saint-Claud, département de la Charente : elle félicite la Convention sur la destruction du tyran Robespierre, et demande à prendre le nom de Claud-la-Montagne.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Division (58).

39

Le conseil général de la commune du Quesnoy [département du Nord] loue le courage de nos défenseurs sur la frontière.

Mention honorable et insertion au bulletin (59).

[*Le conseil général du Quesnoy à la Convention nationale, s.d.*] (60)

Grâces vous soient rendus, Citoyens Représentans, la Liberté est rentrée dans nos murs, c'est à votre sage énergie, c'est à vos travaux constants et éclairés, que nous devons cet heureux retour; vous avez seuls dirigé le courage, l'infatigable ardeur des soldats républicains; vous leur avez dit de vaincre et ils ont vaincu, et les coalisés ne souillent plus le sol que nous habitons; ils y ont laissé des traces nombreuses de leurs forfaits, ils nous ont accablé de tous les maux, et pourtant sous certains aspects, ils nous ont aussi fait quelque bien; leur présence a produit sur nous l'effet de

(55) P.-V., XLV, 77.

(56) P.-V., XLV, 77.

(57) P.-V., XLV, 77.

(58) P.-V., XLV, 77.

(59) P.-V., XLV, 78. *F. de la Républ.*, n° 429; *J. Fr.*, n° 711; *J. Univ.*, n° 1 747; *Rép.*, n° 260.

(60) C 319, pl. 1 305, p. 20. *Moniteur*, XXI, 685. *Bull.* 19 fruct.; *C. Eg.*, n° 749.

l'eau sur le fer embrasé. Oui, nous avons appris à mieux connoître encore nos ennemis, car nous les avons vus de plus près; nous avons appris à mieux encore apprécier la liberté, car nous en avons été privés après en avoir joui, ce n'est point seulement des ennemis du dehors dont vous nous avez délivrés, Citoyens représentans, vous avez en même temps su abattre ceux du dedans; considérés l'étendue du double bienfait et vous aurez la mesure de nos sentimens et de notre reconnaissance.

Salut et fraternité.

NAVEZ, DUCHATEAU, ENSTREMAN, CHEMADE, FREAUX, BAILLON, COUVREUX, DARRE, GILLERON, RIGOLET, DELCROIX.

40

Le tribunal du district de Chambéry [département du Mont-Blanc] félicite la Convention sur son énergie, et l'invite de rester à son poste jusqu'à la paix (61).

[*Les membres du tribunal de district de Chambéry à la Convention nationale, le 6 fructidor an II*] (62)

Représentans du peuple,

Encore une fois vous avez sauvé la patrie... l'infâme triumvirat s'élevait avec audace sur les ruines sanglantes de l'hébertisme et des conjurations vaincues; il méditoit de noirs projets, il conspiroit la mort d'un grand peuple; déjà il touchait au succès, il goûtait d'avance une joie parricide : encor un jour, encore une heure, et nous nous éveillions dans l'abîme, et la liberté, la patrie n'étoient plus que de vains mots, et le genre humain périssait avec nous. Mais vous étiez là, vous, les amis du peuple, vous, ses intrépides défenseurs; vous étiez là... à peine le monstre levoit sa tête altière et menaçante, à peine il tentoit de saisir sa proie, que la foudre populaire, dirigée par vos mains, l'a frappé; il est tombé et n'a laissé après lui que l'étonnement profond de son affreuse existence, le souvenir de ses crimes, la joie de son supplice et une leçon terrible à quiconque oseroit l'imiter.

Périssent avec Robespierre et ses lâches complices, périssent tous les traîtres qui voudroient attenter aux droits du peuple, à sa souveraineté ! que la tombe du tyran ne se referme que sur le dernier des ennemis du peuple ! Et vous, ses mandataires fidèles, poursuivez d'un pas ferme dans la carrière que vous parcourez avec tant de sagesse, de constance et de succès; tandis que d'une main vous comprimez l'aristocratie orgueilleuse et rebelle, que vous enchaînez l'indulgence perfide, de l'autre, vous brisez le joug de fer que les vils suppôts des Hébert et des Robespierre appesantissaient indistinctement sur tous les citoyens; vous arrachez à ces monstres le masque dont ils se

(61) P.-V., XLV, 78.

(62) C 319, pl. 1 305, p. 19.